

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **12 décembre 2017** à **19h30**

N° délibération
D2017-08-09

Date de convocation
5 décembre 2017

Date d'affichage
5 décembre 2017

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	13	2	0	15

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTI Claudie
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
Mme PIQUEMAL Anne	M. FALLITO Giovanni	
M. MULLER Jean-Marie	Mme BOULANGE Rachel	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme DAUMAIL Martine	
M. POINSIGNON Gilles		

Etaient absents excusés

Mme PREVOT Nadège	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia
M. MARION Julien	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge

Objet : **Motion contre le dispositif « caisse sans numéraire » de la trésorerie de Vigy**

VU la lettre de la direction générale des finances publiques du 22 novembre 2017 portant sur l'expérimentation de Centre des finances publiques avec « caisse sans numéraire » ;

Il a été porté à la connaissance du conseil municipal de la commune de Silly-Sur-Nied qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, la perception de Vigy ne pourrait plus ni recevoir, ni verser des sommes en liquide.

Pour tout dépôt de fonds, les usagers devraient aller à la perception de Maizières-Les-Metz.

Les élus du conseil municipal de Silly-Sur-Nied trouvent cette décision aberrante car une perception qui ne peut ni verser, ni recevoir une somme en liquide n'a plus aucun sens. Les régies communales seront de ce fait confrontées à des difficultés importantes.

Les élus regrettent qu'il n'y est eu aucune concertation et l'administration ne s'est même pas souciée de la géographie. Par exemple, notre commune est plus orientée en direction de Metz. Il est complètement farfelu de demander que ces versements soient effectués à Maizières-Les-Metz alors que les bureaux de Metz sont en proximité immédiate.

Deux des trois perceptions qui existaient dans l'Est de la région messine ont été fermées.

Les élus trouvent inacceptable de chercher à liquider la dernière perception de ce secteur géographique.

Les élus demande de rétablir la perception de Vigy dans la plénitude de ses attributions et de ne pas obliger les communes à effectuer des déplacements.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Parce que cette décision a été prise de manière unilatérale, les élus du conseil municipal de Silly-Sur-Nied demandent le gel du dispositif « caisse sans numéraire » de la trésorerie de Vigy afin de pouvoir se mobiliser, mobiliser les populations et porter leurs préconisations auprès des pouvoirs publics et autorités.

Le conseil municipal appelle les élus et la population à soutenir cette initiative.

Le conseil municipal après en voir délibéré et à l'unanimité :

- **ADOpte** la présente motion

Fait à Silly-sur-Nied, le 12 décembre 2017

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet